



FORM-EDIT

L'expert réglementaire
Transport Marchandises Dangereuses



CATALOGUE
FORMATION
2027

Étiquettes de danger



1 – Matières et objets explosibles

Ex: objets pyrotechniques, grenades, munitions...



2 – Gaz

Ex: oxygène comprimé, aérosols, propane...



3 – Liquides inflammables

Ex: produits pétroliers, produits pour parfumerie alcools, ...



4.1 – Solides inflammables, Matières autoréactives, Matières qui polymérisent, Matières solides explosibles désensibilisées

Ex: phosphore, amorphe, soufre...



4.2 – Matières sujettes à l'inflammation spontanée

Ex: charbon actif...



4.3 – Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables

Ex: sodium, calcium...



5.1 – Matières comburantes

Ex: nitrate d'ammonium...



5.2 – Peroxydes organiques

Ex: peroxyde d'acétylène...



6.1 – Matières Toxiques

Ex: arsenic, oxyde de mercure...



6.2 – Matières infectieuses

Ex: virus de la rage, virus Ebola...



7 – Matières radioactives

Ex: plutonium, uranium...



8 – Matières corrosives

Ex: acide nitrique, soude caustique...



9 – Matières et objets dangereux divers

Ex: amiante, plomb...



9A – Piles et batteries

Ex: PC, smartphone, drones...

Sommaire

	TRANSPORTS TERRESTRES – ROUTIER / FERROVIAIRE / FLUVIAL	PAGE 6-7
	CONDUCTEUR ADR 8.2 – CLASSE 7	PAGE 8
	TRANSPORT MARITIME	PAGE 9
	PRÉPARATION À L'EXAMEN DE CONSEILLER SÉCURITÉ	PAGE 10-11
	TRANSPORT AÉRIEN	PAGE 12-13
	TRANSPORT MULTIMODES	PAGE 14
	PILES ET BATTERIES	PAGE 15
	KIT DE FORMATION	PAGE 15
	DÉCHETS DANGEREUX	PAGE 16
	ARRIMAGE DES CHARGES	PAGE 16
	EMBALLAGES HOMOLOGUÉS	PAGE 17
	NOS PRESTATIONS	PAGE 18-19
	NOS PRODUITS	PAGE 20-21

Contexte réglementaire :

Toute personne intervenant dans le domaine d'activité du transport de marchandises dangereuses doit être formé de manière répondant aux exigences que leur domaine d'activité et de responsabilité impose.

Les personnes formées doivent suivre un stage de mise à jour à chaque changement réglementaire.

- **ADR-RID-ADN-Code IMDG** – Tous les 2 ans
- **IATA** – Examen de recyclage tous les 2 ans
Mise à jour du IATA tous les ans.
Il convient aux personnes concernées d'être informées des modifications.
- **Conseiller sécurité** – Formation et examen de recyclage tous les 5 ans.
Il convient aux personnes titulaires du diplôme d'être informées des modifications ayant lieu tous les 2 ans.
- **Conducteur ADR 8.2** – Formation et examen de recyclage tous les 5 ans

Contenu des formations

Les cours intègrent les dernières prescriptions applicables au jour de la formation et s'articulent selon plusieurs parties :

Exemple pour les formations liées à l'ADR :

- **Présentation de la réglementation**
- **Classement et identification des matières**
- **Emballage**
 - Construction
 - Épreuves et utilisation
- **Citerne**
 - Construction
 - Épreuves et utilisation
- **Procédures d'expédition**
 - Étiquetage
 - Marquage des colis
 - Signalisation/placardage
 - Documentation
- **Exemptions**
 - Quantités Limitées
 - Quantités Exceptées
 - Régime du 1.1.3.6
- **Conditions de transport**
 - Équipements
 - Conducteurs
 - Circulation

Pédagogie

- Remise d'un support de cours papier
- Prêt des réglementations officielles
- Cours théorique et exercices pratiques
- Test de connaissances en fin de stage
- Attestation et fiche de présence transmises à l'entreprise à l'issue de la formation

Depuis 1996, FORM-EDIT vous accompagne dans vos activités liées aux transports de marchandises dangereuses à travers nos formations réglementaires, la mission de conseiller sécurité T.M.D, des études et assistances réglementaires, la vente d'ouvrages, d'étiquettes et de documents mais également sur l'homologation de vos emballages destinés aux transport de marchandises dangereuses.

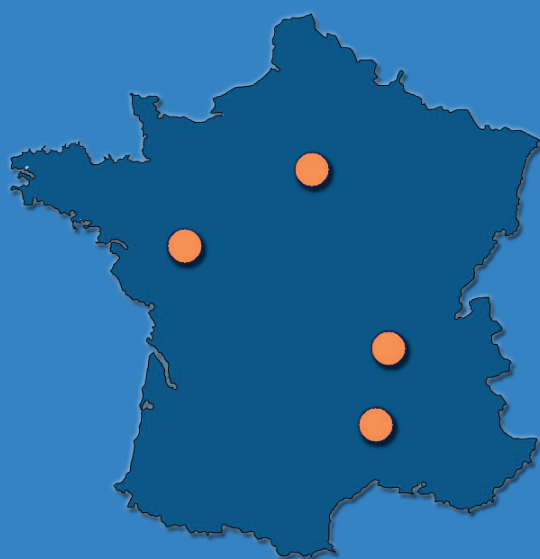
40 références de stage proposés

Plus de **3200** stagiaires formé(e)s en 2026



97% de taux d'appréciation

4 Centres de formation en France



FORM-EDIT - Paris 12^{ème}

NANTES - Multiburo Cité des Congrès

LYON - Multiburo Gare PartDieu

FORM-EDIT - Valence

Formation sur site . En visioconférence . En E-Learning

Transports TERRESTRES

Avoir les connaissances pour préparer une expédition de marchandises dangereuses par route et établir la déclaration de manière autonome pour les transports en colis et/ou en citerne et en vrac.

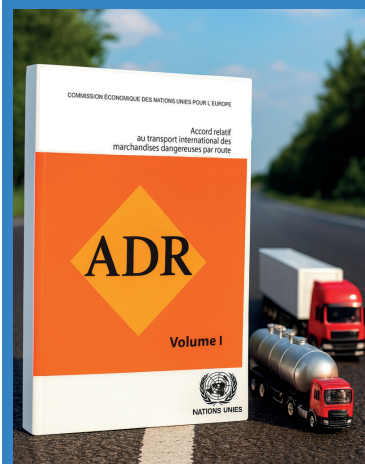
Formation conforme au chapitre 1.3 de l'ADR pour le personnel concerné par l'expédition, le conditionnement, le remplissage, le chargement, le déchargement et la réception de marchandises dangereuses (hors classes 1 et 7).

Aucun pré-requis
Prise en charge OPCO
Non éligible CPF

ROUTE

RÉGLEMENTATION ADR 2027

RÉFÉRENCE	DURÉE	PU H.T	PARIS	VALENCE	LYON	NANTES	VISIO
TT1 Colis Citerne	2 jours	900 €	22/23 fév. 26/27 avril 14/15 juin 27/28 sept.	08/09 fév. 09/10 sept.	07/08 juin		28/29 janv. 25/26 mars 01/02 déc.
TT2 Colis	1 jour	600 €	25 janv. 16 juin 15 sept. 06 déc.		01 avril 18 nov.	03 fév. 28 sept.	01 mars 11 mai 27 oct.
TR1 Matières radioactives	2 jours	900 €	24/25 fév. 28/29 avril 29/30 sept.	09/10 juin			
TT3 Personnalisé	Uniquement sur site						
TT4 Matières infectieuses	Demander un devis						
TT6 Quantités limitées							



E-LEARNING

RÉGLEMENTATION ADR 2027

RÉFÉRENCE	DURÉE	PU H.T*	DATES
ETT3	estimée à 5h30	260 €/personne	Parcours en autonomie et modulable selon votre besoin

* Tarif dégressif selon le nombre de personne

Avoir les connaissances pour préparer une expédition de marchandises dangereuses par voies ferrées et établir la déclaration de manière autonome pour les transports en colis et/ou en citerne et en vrac.

Formation conforme au chapitre 1.3 du RID pour le personnel concerné par l'expédition, le conditionnement, le remplissage, le chargement, le déchargement et la réception de marchandises dangereuses. (hors classes 1 et 7)

Aucun pré-requis
Prise en charge OPCO
Non éligible CPF

FERROVIAIRE

RÉGLEMENTATION RID 2027

RÉFÉRENCE	DURÉE	PU H.T	PARIS	LYON	VALENCE	NANTES	VISIO
TF1 <i>Colis Citerne</i>	1 jour	600 €	26 fév. 01 oct.				
TT3 <i>Personnalisé</i>				Uniquement sur site Demander un devis			



Avoir les connaissances pour préparer une expédition de marchandises dangereuses par voies navigables et établir la déclaration de manière autonome pour les transports en colis et/ou en citerne et en vrac.

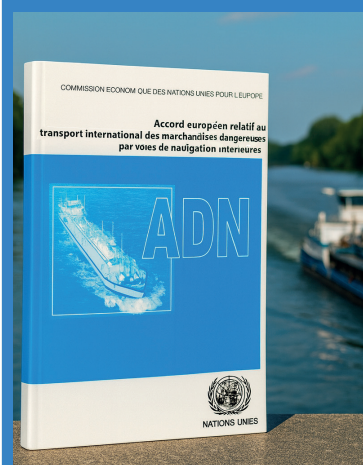
Formation conforme au chapitre 1.3 de l'ADN pour le personnel concerné par l'expédition, le conditionnement, le remplissage, le chargement, le déchargement et la réception de marchandises dangereuses (hors classes 1 et 7).

Aucun pré-requis
Prise en charge OPCO
Non éligible CPF

FLUVIAL

RÉGLEMENTATION ADN 2027

RÉFÉRENCE	DURÉE	PU H.T	PARIS	LYON	VALENCE	NANTES	VISIO
TADN	2 jours	900 €					Nous consulter
TT3 <i>Personnalisé</i>				Uniquement sur site Demander un devis			



Conducteur ADR Spécialisation Classe 7

Certification professionnelle - Fiche RS5634



Maîtriser les spécificités liées au transport de matières radioactives conformément au chapitre 8.2 de l'ADR et de l'arrêté TMD :

- Les risques propres aux rayonnements ionisants
- Les prescriptions particulières concernant : l'emballage, la manutention, le chargement en commun et l'arrimage des matières radioactives
- Les dispositions spéciales à prendre en cas d'accident mettant en jeu des matières radioactives.

Examen de fin de stage permettant la délivrance du certificat de formation conducteur ADR pour les marchandises de la classe 7.

FORM-EDIT est agréé par décision de l'ASNR du 11 décembre 2024 : CODEP-DTS-2024-065755

Pré-requis:

Seul(e)s les participant(e)s titulaires d'un certificat ADR (certificat de base ou attestation de réussite), ont la possibilité de se présenter en formation de spécialisation classe 7 initiale. Un certificat ADR incluant la classe 7 en cours de validité est exigé pour se présenter en formation de recyclage

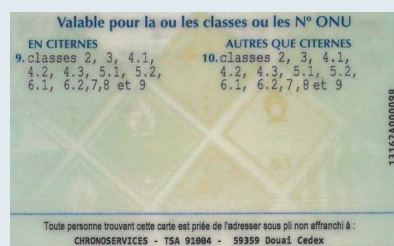
Prise en charge OPCO

Éligible CPF

CONDUCTEUR ADR 8.2 – CLASSE 7

RÈGLEMENTATION ADR 2027

RÉFÉRENCE	DURÉE	PU H.T	PARIS	VALENCE
CR7 Initiale	2 jours	960 €	15/16 fév. 20/21 avril 09/10 juin 05/06 oct. 08/09 déc.	25/26 janv. 10/11 mars 11/12 mai 20/21 sept. 17/18 nov.
CR7RC Recyclage	2 jours	590 €	20/21 janv. 03/04 mars 27/28 mai 09/10 sept. 22/23 nov.	10/11 fév. 26/27 avril 14/15 juin 06/07 oct. 01/02 déc.



Transport MARITIME

Avoir les connaissances pour préparer une expédition de marchandises dangereuses et établir la déclaration de manière autonome.

Formation conforme au chapitre 1.3 de l'IMDG pour le personnel concerné par l'expédition, le conditionnement, le remplissage, le chargement, le déchargement et la réception de marchandises dangereuses (hors classes 1 et 7).

Aucun pré-requis pour un stage TM1

Avoir déjà suivi une formation au titre du chap. 1.3 de l'ADR ou du code IMDG ou du chapitre 1.5 du IATA DGR, datant de moins de 2 ans pour un stage TM2

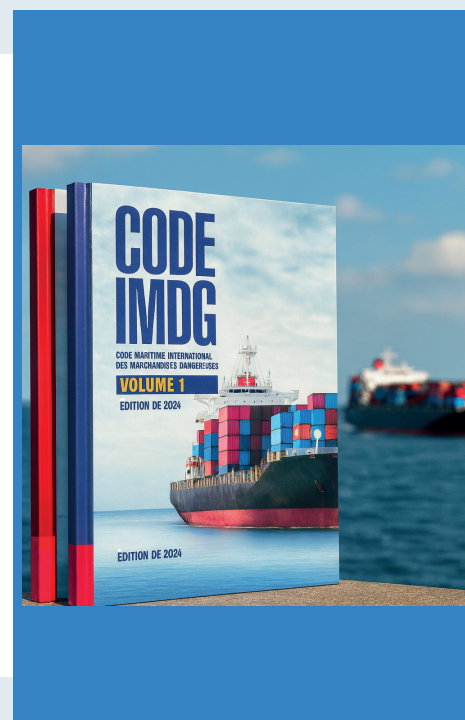
Prise en charge OPCO

Non éligible CPF

MER

RÉGLEMENTATION CODE IMDG 43-26

RÉFÉRENCE	DURÉE	PU H.T	PARIS	VALENCE	LYON	NANTES	VISIO
TM1 Colis Citerne (débutant)	2 jours	900 €	04/05 fév. 07/08 juin 07/08 oct.				
TM2 Colis Citerne (recyclage)	1 jour	600 €	26 janv. 17 juin 16 sept. 07 déc.		02 avril 19 nov.	04 fév. 29 sept.	02 mars 12 mai 28 oct.
TM3 Personnalisé	Uniquement sur site Demander un devis						



N'oubliez pas le numéro d'appel
d'urgence sur vos déclarations

UTMD 24/24
PRESTATION D'ASSISTANCE
NOUS CONTACTER
POUR RECEVOIR UN DEVIS
01 42 01 49 49

Préparation à l'examen de CONSEILLER SÉCURITÉ



Certification professionnelle - Fiche RS5770

Maîtriser les prescriptions réglementaires des transports terrestres de marchandises dangereuses et acquérir la méthodologie de recherche dans les différents règlements de transport.

Préparer l'examen initial ou recyclage de conseiller à la sécurité.

Personne désignée par leur entreprise pour tenir le rôle de conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses, ou personne souhaitant un niveau de connaissance équivalent au CSTMD.

Le conseiller sécurité doit réaliser un examen auprès du CIFMD pour obtenir un certificat. Une formation de préparation est obligatoire et une attestation de stage vous sera demandée lors de votre inscription.

FORM-EDIT propose un cursus personnalisé en fonction des modes de transport et des classes de danger présenté(s) à l'examen.

Prérequis :

Formation CS2 : Avoir déjà suivi une formation 1.3 de l'ADR ou avoir passé avec succès le quiz CS2.

Formation CS2RC : Être titulaire d'un diplôme de CSTMD valide ou avoir passé avec succès le quiz CS2RC.

Formation CS2RAD : Avoir déjà suivi une formation d'initiation au transport de matières radioactives ou avoir passé avec succès le quiz CS2RAD.

Si vous n'avez pas reçu de formation auprès de notre organisme, un quiz de connaissances vous sera adressé afin de valider que votre niveau ne nécessite pas de formation d'initiation au préalable.

Prise en charge OPCO

Éligible CPF [Nous contacter pour monter un dossier](#)

TRONC COMMUN

CONSEILLER ADR TRONC COMMUN

- Préparation à l'examen de conseiller sécurité initial pour le transport routier (ADR) des classes de danger 3 à 9 (sauf classe 7)

RÉFÉRENCE	DURÉE	PU H.T	PARIS	VALENCE	LYON
CS2	5 jours	1500 €	08/12 mars 10/14 mai 11/15 oct.		22/26 fév. 04/08 oct.

CONSEILLER ADR TRONC COMMUN RECYCLAGE

- Préparation à l'examen de conseiller sécurité recyclage pour le transport routier (ADR) des classes de danger 3 à 9 (sauf classe 7)

RÉFÉRENCE	DURÉE	PU H.T	PARIS	VALENCE	LYON
CS2RC	3 jours	1200 €	01/03 fév. 08/10 mars 10/12 mai 20/22 sept. 03/05 nov.	27/29 janv. 01/03 mars 13/15 sept.	19/21 mai 13/15 oct.



SPÉCIALISATION CLASSE 1

■ Stage de spécialisation pour les explosifs (classe 1)

RÉFÉRENCE	DURÉE	PU H.T*	PARIS	VALENCE	LYON
CS2EXPLO	1.5 jour	800 €	15/16 mars 15/16 nov.	22/23 mars 08/09 nov.	

SPÉCIALISATION CLASSE 2

■ Stage de spécialisation pour les gaz (classe 2)

RÉFÉRENCE	DURÉE	PU H.T*	PARIS	VALENCE	LYON
CS2GAZ	1.5 jour	800 €	04/05 fév. 16/17 mars 20/21 mai 23/24 sept. 16/17 nov.	02/03 fév. 23/24 mars 01/02 juin 27/28 sept. 09/10 nov.	

SPÉCIALISATION CLASSE 7

■ Stage de spécialisation pour les matières radioactives (classe 7)

RÉFÉRENCE	DURÉE	PU H.T*	PARIS	VISIO	LYON
CS2RAD débutant	3 jours	1200 €	22/24 mars 08/10 nov.		24/26 mai 15/17 nov.
CS2RAD recyclage	2 jours	900 €		11/12 mars 02/03 juin 22/23 nov.	

SPÉCIALISATION FERROVIAIRE

■ Stage de spécialisation pour le transport ferroviaire (RID)

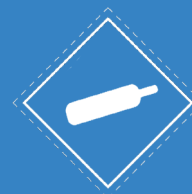
RÉFÉRENCE	DURÉE	PU H.T*	PARIS	VALENCE	LYON
CS2RID	1 jour	600 €	18 mars 19 mai 18 nov.	01 fév. 25 mars 27 mai 16 sept.	

SPÉCIALISATION FLUVIAL

■ Stage de spécialisation pour le transport fluvial (ADN)

RÉFÉRENCE	DURÉE	PU H.T*	PARIS	VALENCE	LYON
CS2ADN	1 jour	600 €	19 mars 19 nov.	26 mars 28 mai	

* Un tarif remisé est appliqué si le stagiaire a participé à un stage CS2 ou CS2RC au préalable



LA MISSION DU CONSEILLER SÉCURITÉ

■ Le rôle et les missions du conseiller sécurité
Explication de la fonction
Méthodologie pour la rédaction du rapport annuel et des rapports d'accidents

RÉFÉRENCE	DURÉE	PU H.T	VISIO
CS3	1 jour	600 €	29 juin 07 déc.
CS3 avec audit sur site	2 jours	1200 €	Date de visite à déterminer



POUR COMPLÉTER
VOS RÉVISIONS

CS5
EXAMEN BLANC PERSONNALISÉ
À DISTANCE
300€ HT

Transport AÉRIEN



Avoir les compétences pour préparer une expédition de marchandises dangereuses et établir la déclaration par voie aérienne de manière autonome. Répondre à l'obligation de formation du chapitre 1.4 des instructions techniques de l'OACI et du chapitre 1.5 de la réglementation IATA DGR concernant une partie du programme de formation.

Depuis 2023, le principe de formation sur le transport aérien doit répondre aux exigences du **CBT** (competency based training). FORM-EDIT est un CBTA center reconnu par le IATA et propose des cursus spécifiques répondant aux besoins des entreprises.

Lors des formations, le stagiaire est évalué tout au long de son parcours et réalise un examen final. S'il obtient un avis favorable, le stagiaire reçoit, son accréditation IATA DGR d'une durée de validité de 24 mois. Un recyclage est obligatoire dans les délais impartis afin de renouveler cette accréditation.

Nos formations CBT se décomposent en :

- Différents modules de BASE
- Différents modules d'options (à prendre en complément d'un module de base)

L'entreprise établit un cursus à mettre en place pour l'ensemble de son personnel et doit veiller à l'évaluation sur le terrain des compétences obtenues en formation et leur maintien durant les 2 ans de validité de l'accréditation.

Il appartient à l'entreprise de déterminer les besoins en formation de ses employés, tant sur le contenu que sur le niveau.

Aucun pré-requis pour une formation initiale / Détenteur d'un certificat valide pour une formation de recyclage
Les spécialisations ne peuvent être réalisées sans ou avant une formation tronc commun.

Prise en charge OPCO

Non éligible CPF

TRONC COMMUN

RÉGLEMENTATION IATA DGR 2027

RÉFÉRENCE	DURÉE	PU H.T	PARIS	VALENCE	LYON	NANTES	VISIO
TA1 <i>Initiale</i>	3 jours	1050 €	18/20 janv. 22/24 fév. 16/18 mars 19/21 avril 19/21 mai 07/09 juin 08/10 sept. 04/06 oct. 15/17 nov. 06/08 déc.	16/18 juin	08/10 fév. 20/22 sept.	05/07 avril 22/24 nov.	
TARC <i>Recyclage</i>	1.5 jour	700 €	21/22 janv. 01/02 mars 22/23 avril 24/25 mai 14/15 juin 13/14 sept. 11/12 oct. 18/19 nov. 09/10 déc.	13/14 mai 22/23 sept.	18/19 mars 01/02 déc.	01/02 fév. 01/02 juin 30 sept./01 oct.	09/10 fév. 07/08 avril 03/04 nov.



LES SPÉCIALISATIONS

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	DURÉE	PRIX H.T	VISIO
TAQL	Spécialisation Quantités Limitées / Quantités Exceptées	2 hrs 9h30 - 11h30	135 €	26 janv. 25 fév. 25 mars 27 avril 26 mai 23 juin 27 sept. 14 oct. 25 nov. 15 déc.
TAID	Spécialisation produits ID8000	2 hrs 14h00 - 16h00	135 €	
TACOM	Spécialisation emballage en commun	2 hrs 9h30 - 11h30	135 €	27 janv. 26 fév. 26 mars 28 avril 27 mai 24 juin 28 sept. 15 oct. 26 nov. 16 déc.
TAPIL	Spécialisation piles et batteries au lithium et sodium	2.5 hrs 13h30 - 16h00	135 €	
TARAD	Spécialisation matières radioactives	1 jour	400 €	PARIS 19 mars 16 juin 13 oct.
				VALENCE 24 sept.

COURS SPÉCIFIQUES

Formations autoportées ne donnant pas accès aux spécialisations (excepté TA3)

RÉFÉRENCE	DURÉE	PU H.T	PARIS
TA5 <i>Produits de consommation (ID8000)</i>	1.5 jour	700 €	27/28 janv. 22/23 mars 01/02 juin 16/17 sept. 13/14 déc.
TA7 <i>Matières radioactives</i>	2 jours	900 €	31 mars/01 avril 24/25 nov.
TA2 <i>Emballleur</i>	1.5 jour	Uniquement sur site Demander un devis	
TA9A <i>Piles et batteries</i>	1.5 jour		
TA9B <i>Piles et batteries exemptées</i>	1 jour		
TA3 <i>personnalisé</i>			

N'oubliez pas le numéro d'appel d'urgence sur vos déclarations

UTMD 24/24
PRESTATION D'ASSISTANCE
NOUS CONTACTER
POUR RECEVOIR UN DEVIS
01 42 01 49 49

Transport MULTIMODES

Avoir les connaissances pour préparer une expédition de marchandises dangereuses dans différents modes de transport.

Répondre aux obligations de formation du chapitre 1.3 de l'ADR et/ou du code IMDG, et/ou du chapitre 1.4 des instructions techniques de l'OACI.

Note : Formations délivrées au titre de l'OACI et non du IATA. Elles ne permettent pas d'obtenir l'accréditation pour la rédaction et la signature des déclarations aériennes au titre du IATA.

ADR pour le transport routier

IMDG pour le transport maritime

OACI-IT pour le transport aérien

Aucun pré-requis

Prise en charge OPCO

Non éligible CPF

TRONC COMMUN

RÉFÉRENCE	DURÉE	PU H.T	PARIS	VISIO	LYON
VCLASS <i>Classification</i>	2 jours	900 €		21/22 juin 13/14 déc.	
CFR49 <i>Réglementation américaine</i>	1 jour	500 €		28 juin 06 déc.	
MM1 <i>Colis Citerne</i>	3 jours	1100 €	24/26 mai 01/03 déc.		
MN27 <i>Mises à jour 2027</i>	1 jour	500 €		19 janv. 24 mars 04 juin	
MM3 <i>personnalisé</i>	Uniquement sur site				
TTM3 <i>ADR-IMDG personnalisé</i>	Demander un devis				



PILES ET BATTERIES

RÉFÉRENCE	DURÉE	PU H.T	PARIS	VALENCE	LYON
MM9A <i>en totale application</i>	2 jours				
MM9B <i>Piles et batteries exemptées</i>	1.5 jour		Uniquement sur site		
TTM9A <i>ADR-IMDG</i>	1.5 jour			Demander un devis	
TTM9B <i>ADR-IMDG exemptées</i>	1 jour				



KIT de formation

Vous devez former votre personnel au transport de marchandises dangereuses ?

Vous disposez de formateurs qualifiés au sein même de votre entreprise ?

Il ne vous manque qu'un kit de formation adapté à la réglementation actuelle et à vos besoins ?

Nous vous proposons la mise à disposition d'un kit de formation

- Un support de formation power-point adapté à vos besoins
- Un programme avec les différentes séquences et le timing associé
- Des exercices (sur demande)
- Un test de fin de stage (sur demande)
- Des conseils d'utilisation et un accompagnement personnalisé (sur demande)



DÉCHETS

Dangereux

Approfondir les spécificités liées au déchets dangereux au titre du transport et être initié aux différents textes officiels applicables aux déchets dangereux.

Connaître les principales règles concernant leur gestion, de leur identification jusqu'au traitement final

Aucun pré-requis

Prise en charge OPCO

Non éligible CPF

RÉFÉRENCE	DURÉE	PU H.T	PARIS	VALENCE
DE1 <i>Transport de déchets sous ADR</i>	1 jour	600 €	03 juin 01 déc.	13 oct.
DE2 <i>Législation déchets</i>	1 jour	600 €	04 juin 02 déc.	14 oct.



ARRIMAGE

des charges

Destiné au personnel de quai réalisant les chargements, emballeurs, conducteurs de véhicule routier, services d'exploitation et encadrement logistique.

Fourniture de procédures d'arrimage et méthodes simplifiées de calcul de blocage/arrimage.

L'arrimage des charges selon la norme EN12195-1 : 2010 vous permet de sécuriser vos chargements et d'assurer le bon état de la marchandise jusqu'à sa destination finale.

Aucun pré-requis

Prise en charge OPCO

RÉFÉRENCE	DURÉE	PU H.T	PARIS	VALENCE
AC1 <i>Intervenants</i>	1 jour	600 €	11 juin 03 déc.	11 oct.
AC1 <i>Intervenants personnalisé</i>	1 jour	Uniquement sur site Demander un devis		
AC2 <i>Référents</i>	2 jours			



Emballages HOMOLOGUÉS



Les emballages homologués sont soumis à des prescriptions réglementaires afin d'assurer la sécurité des marchandises lors du transport.

Notre division spécialisée dans les emballages homologués et laboratoire agréé pour tester ces emballages propose des formations sur la fabrication et l'utilisation de ces emballages afin d'en maîtriser la gestion.

Aucun pré-requis

Prise en charge OPCO

Non éligible CPF

RÉFÉRENCE	DURÉE	PU H.T	PARIS	VALENCE
EMB	1 jour	600 €	11 juin	03 déc.
EMB <i>personnalisé</i>	Uniquement sur site Demander un devis			



La division **CeFEA** propose également :

- les essais réglementaires d'homologation
- les contrôles de fabrication
- les contrôles périodiques de GRV
- les audits de renouvellement

[Contactez-nous pour la réalisation de vos projets](#)



NOS AUTRES

PRESTATIONS

POUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES



PRESTATION DE CONSEILLER SÉCURITÉ :

Outre la formation des conseillers, FORM-EDIT peut assurer ce rôle pour votre entreprise en tant que « conseiller externe ».

Nos conseillers sont tous diplômés et notre compétence s'étend à toutes les classes et tous les modes de transport (ADR, RID ou ADN) y compris pour les questions sortant du cadre strict du transport routier (expéditions multimodales aériennes ou maritimes).

La prestation annuelle de conseiller comprend un audit sur site, la remise d'un rapport d'audit, la remise d'un rapport annuel et une assistance réglementaire.

ÉTUDE RÉGLEMENTAIRE :

FORM-EDIT peut réaliser, sur demande, toute étude relative à l'application des règles de transport des marchandises dangereuses, quel que soit votre secteur d'activité ou le mode de transport concerné.

- Vérification de la conformité réglementaire d'emballages existants
- Conception de PLV (publicité sur lieu de vente) respectant les règles applicables aux quantités limitées
- Classification réglementaire de préparations ou de déchets
- Étude complète des contraintes (emballage, étiquetage, documentation, véhicules, etc.) pour le transport d'une matière donnée

AUDIT RÉGLEMENTAIRE :

Mon activité m'oblige t-elle à déclarer un conseiller sécurité ?

Mes expéditions sont-elles conformes ?

Mon personnel est-il dispensé d'une formation spécifique ?

Pourrais-je faire des économies en restant dans les règles ?

Mes produits ou déchets sont-ils correctement classés ?

Mes sous-traitants respectent-ils la réglementation ?

Autant de questions auxquelles nos experts sont compétents pour vous répondre par écrit (rapport d'audit) et vous expliquer vos obligations et les dérogations permises.

**VEILLE RÉGLEMENTAIRE**

Abonnement annuel vous permettant de recevoir toute information sur les mises à jour réglementaires (IATA, IMDG, RID, ADR, ADN, AIEA, ONU, ICAO) et offrant une remise de 10% sur l'achat des règlements de transport.

ABONNEMENT UTMD :

La divergence française **FRG-07** impose, pour toute expédition, réception ou transit de marchandises dangereuses par voie aérienne via un aéroport français ou par voie maritime d'indiquer sur la déclaration d'expédition un

Numéro d'appel d'urgence permettant d'obtenir des renseignements sur les procédures à suivre en cas d'incident ou d'accident impliquant les marchandises transportées »

Nous mettons à votre disposition un numéro d'appel d'urgence 24h/24 - 365 jours/an, utilisable sur toutes vos déclarations de marchandises dangereuses en vue d'une expédition par voies maritime ou aérienne.

ASSISTANCE EXPÉDITION

Vous n'êtes pas équipé ou formé pour expédier des marchandises dangereuses ?

vous manquez de personnel formé ?

vous doutez de vos compétences ?

vous ne disposez pas de l'emballage adapté ?

Nous vous proposons une solution clé en main, adaptée à vos besoins spécifiques :

Analyse complète de l'expédition, quel que soit le mode de transport (routier, aérien, maritime, ferroviaire)

Choix et fourniture d'un emballage conforme aux exigences réglementaires

Étiquetage et marquage de l'emballage selon la réglementation applicable

Établissement des déclarations d'expédition obligatoires

Fourniture d'un numéro d'appel d'urgence (obligatoire pour l'aérien, le maritime)

Préparation de la documentation routière et vérification de la conformité du véhicule avant chargement

Nos produits

Notre boutique vous propose une large gamme de produits nécessaire à l'expédition de vos marchandises dangereuses.

**COMMANDE EN
LIGNE SUR
form-edit.com**

Le service commercial
est à votre écoute



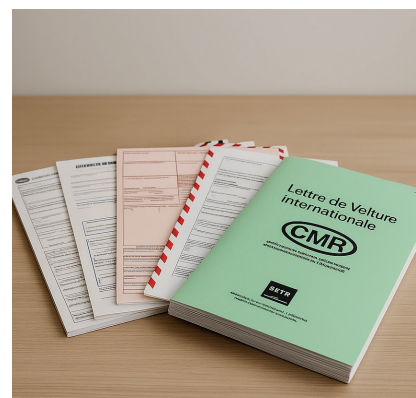
Réglementations officielles

Les règlements de transport en vigueur pour le transport de marchandises dangereuses.



Documents

Les déclarations d'expédition, les documents de douanes, de transport, les bordereaux de suivi de déchets et les documents divers



Guides techniques

Les guides FORM-EDIT pour une meilleure compréhension des textes réglementaires et pour vous accompagner au quotidien.



Les étiquettes, plaques étiquettes et panneaux orange

Les articles obligatoires pour signaler la présence d'une marchandise dangereuse sur vos emballages mais également sur vos véhicules



Équipements

L'ensemble des équipements de protection individuelle ainsi que les équipements obligatoires à l'intérieur des véhicules.



Emballages homologués

Emballages et accessoires divers pour emballer vos marchandises conformément aux diverses réglementations.



CONTACTEZ-NOUS

pour
toutes informations complémentaires
ou demande de devis au :

01 42 01 49 49

par mail formedit@formedit.fr

Vous pouvez également
consulter notre site :

www.form-edit.com

Découvrez Aussi

ÉTIQUETTES DÉCHETS

FORM-EDIT vous accompagne dans la création de vos signalétiques déchets afin de respecter les obligations réglementaires



FICHES TMD

Une base de données numérique regroupant des fiches synthétiques réglementaires sur chaque sujet - *Disponible courant 2026*



MISES À JOUR 2027

FORM-EDIT organise des journées de visioconférence pour présenter les nouveaux règlement de transport applicable au 01 janvier 2027.

Voir page 14

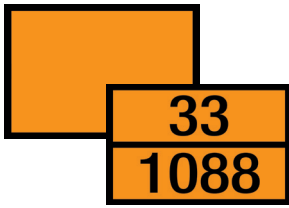


NOS ACTUALITÉS

Présent sur les réseaux sociaux, nous vous invitons à découvrir nos annonces, articles et actualités réglementaires.



Panneaux et autres étiquettes de transport de marchandises dangereuses



Panneau orange
(ADR/RID)

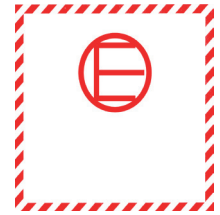
3082

1950

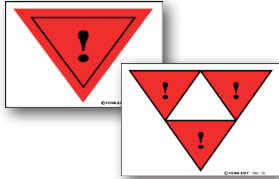
Panneau orange
(IMDG)



Piles et batteries



Quantités Exceptées



Précaution de manutention
wagons
(RID)



Matières transportées
à chaud
(ADR/RID-IMDG)



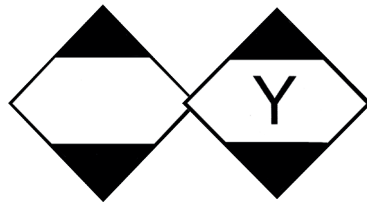
Gaz
(ADR)



Engin de transport
sous fumigation
(ADR/RID-IMDG)



Dangereux pour
l'environnement
et polluant marin



Quantités Limitées
ADR IATA



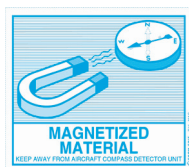
OGM



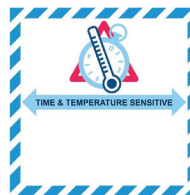
Matière biologique
Catégorie B



Aéronef cargo
seulement
(IATA)



Masse magnétisée
(IATA)



Time and temperature
sensitive
(IATA)



Garder à l'abri
de la chaleur
(IATA)



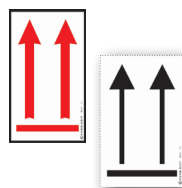
Liquide
cryogénique
(IATA)



Engins de transport avec agent réfrigérant
ou de conditionnement (ADR-IMDG)



Suremballage



Sens de
chargement



Colis exceptés
classe 7
(IATA)



Classe 7
engins de transport



FORM-EDIT

L'expert réglementaire
Transport Marchandises Dangereuses

**27 boulevard de Reuilly
75012 PARIS**

Service formation

01 42 01 90 50

formation@formedit.fr

Service commercial

01 42 01 49 49

formedit@formedit.fr

www.form-edit.com